



SOUTENIR nos projets

FONDS DE DOTATION JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU



1^{er} TRIMESTRE 2025

670
salariés

2400
personnes accompagnées
par an

40
millions €
de budget annuel

“ Les enfants, les adolescents, les adultes, les familles que nous accompagnons, comptent sur tous les acteurs de l’APLB. C’est pourquoi les bénévoles et les professionnels de l’association s’engagent au quotidien pour permettre à chacun de construire son projet de vie. Nous agissons avec le soutien des collectivités et de l’État et nous le faisons dans la continuité depuis plus de 80 ans.

C’est ainsi que nous portons les valeurs associatives et humanistes au service des plus en difficulté de nos concitoyens dans un moment de fragilité sociale et environnementale.»

Gérard Galli
Président de l’APLB

Jean-Marie Laurent
Président du fonds de dotation
Jean-Baptiste Le Bideau

NOTRE RAISON D'ÊTRE DEPUIS PLUS DE 80 ANS

DÉFENDRE ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

L'Association Père Le Bideau (APLB) est une association à but non lucratif, dont la mission consiste à protéger, aider, éduquer, soigner et accompagner des enfants et des adultes qui en ont besoin à un moment de leur vie.

Fortement intégrée dans les territoires où sont répartis ses établissements, l'association est une alliance de professionnalisme et de valeurs altruistes fondées sur la tolérance, le respect et la solidarité en actions.

Partenaire de confiance des pouvoirs publics, l'APLB est fière de contribuer à une société plus inclusive et revendique son engagement pour la dignité humaine contre l'injustice.



1959. Maison des Trois Chênes
L'atelier de ferronnerie



NOS VALEURS

PLACER LA PERSONNE AU CŒUR DE NOTRE ENGAGEMENT



Dans la prise en charge des personnes accompagnées, nos établissements et services portent et défendent des valeurs et principes de laïcité et notamment :

- le respect de chacun et la tolérance,
- l'humanisme et la dignité de la personne,
- la solidarité et l'entraide,
- l'écoute, la compassion et l'échange,
- la protection physique et morale,
- le droit à l'éducation et à l'accès au savoir,
- l'accès à la responsabilité et à l'autonomie par une vie participative et le travail,
- le devoir de confidentialité.

L'APLB se revendique comme un acteur dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Comme toute association importante, l'organisation de l'APLB est structurée par une gouvernance bénévole et un organigramme comparable à celui d'une entreprise.

Pour privilégier l'efficacité, les circuits courts et les frais inhérents à une administration trop centralisée, chaque établissement de l'APLB est doté d'une certaine autonomie en matière de gestion des activités quotidiennes. Le principe de subsidiarité ainsi mis en œuvre correspond aux valeurs de l'association qui unissent avec force toutes les parties prenantes.

POUR SOUTENIR NOS ACTIONS EN DIRECTION DES PERSONNES QUI NOUS SONT CONFIÉES

Pourquoi l'APLB, dont les prestations sont financées par des fonds publics, doit-elle néanmoins faire appel à la générosité ?

Les services et actions de l'APLB sont financés pour partie par des donateurs d'ordre qui sont des collectivités locales, territoriales, ou les services de l'État.

Ces derniers identifient leurs besoins pour des accompagnements sociaux ou médico-sociaux sur leurs territoires. À ce titre, ils élisent des structures privées susceptibles de répondre à leurs cahiers des charges et mandatent au terme de procédures publiques l'opérateur choisi en finançant une partie de ses prestations. C'est ainsi que l'APLB peut remplir ses missions en étant financée en partie par des fonds publics.

Mais pour exercer convenablement ses missions, l'APLB a besoin de structures immobilisées (locaux, matériels, etc.) qui ne sont pas intégralement prises en charge par le financement public. Dans ce contexte, le rôle du fonds de dotation de l'APLB est de lever des fonds d'amorçage pour des projets identifiés (voir exemples ci-après), amorçage qui sera ensuite abondé par les collectivités locales ou territoriales.

Le fonds de dotation Jean-Baptiste Le Bideau a été fondé par l'APLB dans l'objectif de collecter des dons privés pour financer des projets réalisés par notre association. Nous avons de nombreux projets de rénovation et d'acquisition. Nous vous en présentons cinq dans cette brochure, sélectionnés pour leur intérêt majeur et qui ont besoin de votre générosité.



FONDS DE DOTATION JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU

5 PROJETS PRIORITAIRES À FINANCER

- 1 Aménager un city-stade**
pour la Maison d'Enfants Dordogne Périgord (MEDP)
du Fleix (24)
- 2 Financer 95 ordinateurs**
pour nos jeunes
- 3 Fournir des vélos électriques et
des voitures d'occasion** pour permettre
le retour à l'emploi de nos bénéficiaires
- 4 Reconstruire les foyers endommagés**
comme celui de la Maison d'Enfants Dordogne
Périgord (MEDP) de Ribérac (24) en juin 2022
- 5 Acheter un terrain à Saint-Savinien (17)
pour la Maison Saint-Louis de Montfort**
pour construire 3 maisons financées par le Conseil
départemental de Charente-Maritime

VOS DONNS OUVERT DROIT À UNE RÉDUCTION DE VOS IMPÔTS

Les particuliers qui consentent des dons bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) à hauteur de 66 % du montant des versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les entreprises peuvent quant à elles également bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant du don effectué en numéraire dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (détails des plafonds sur www.aplb.fr).

Aménager un city-stade

Des terrains multi-sports pour retrouver
la confiance en soi et se reconstruire par le sport

**Favoriser la pratique sportive
chez les plus jeunes est
aujourd'hui une priorité.
En proposant des jeux et des
activités sportives,
nos établissements jouent
pleinement leur rôle de
favoriser la confiance en
soi des enfants et leur
épanouissement personnel.**

Nos jeunes, en accueillant d'autres enfants ou des adultes extérieurs à l'association pour des tournois ou des compétitions sportives, apprennent à s'ouvrir positivement aux autres. De plus, l'activité physique permet de travailler les notions de temps, d'espace, d'observation et de dextérité, qui alimentent la connaissance de soi et l'ouverture aux autres.

Les valeurs portées par le sport, telles que le respect des règles, la solidarité, la coopération et l'altruisme, forment un terreau fertile pour développer le vivre ensemble.

Ces activités offrent aux éducateurs l'occasion de réaliser un bilan à chaud et d'évaluer dans un temps d'échange les difficultés et les réussites rencontrées pour recadrer ou remotiver le jeune.





Véronique PERDIGAL
Directrice-adjointe de la Maison
d'Enfants Dordogne-Périgord,
porteuse du projet

« La pratique sportive est une priorité éducative pour nos jeunes. Cela leur permet de déconnecter de leurs problèmes familiaux, d'entretenir leur santé, tout en interagissant de façon positive avec les autres, camarades ou adultes. »

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS



LA MAISON D'ENFANTS DORDOGNE-PÉRIGORD (MEDP) EST HABILITÉE À ACCOMPAGNER 96 JEUNES DE 12 À 21 ANS DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

L'équipe interdisciplinaire propose un accompagnement personnalisé co construit avec le jeune et sa famille, sur le plan éducatif et pédagogique. La mission principale de la MEDP est de donner aux jeunes des conditions d'accueil et d'accompagnement qui leur garantiront une certaine égalité de chance tout en travaillant sur les problématiques familiales individuelles. La pratique sportive est une priorité éducative pour nos jeunes afin de les déconnecter de leurs problèmes familiaux, d'entretenir leur santé, tout en interagissant de façon positive avec les autres, camarades ou adultes. Ce projet permettra d'associer des jeunes d'autres établissements et associations, qu'ils soient scolaires ou spécialisés, du territoire et des départements voisins (dpt 33), et travailler sur la notion d'échange, d'inclusion et l'acceptation de l'autre.

Le Jeu est un vecteur de socialisation important.

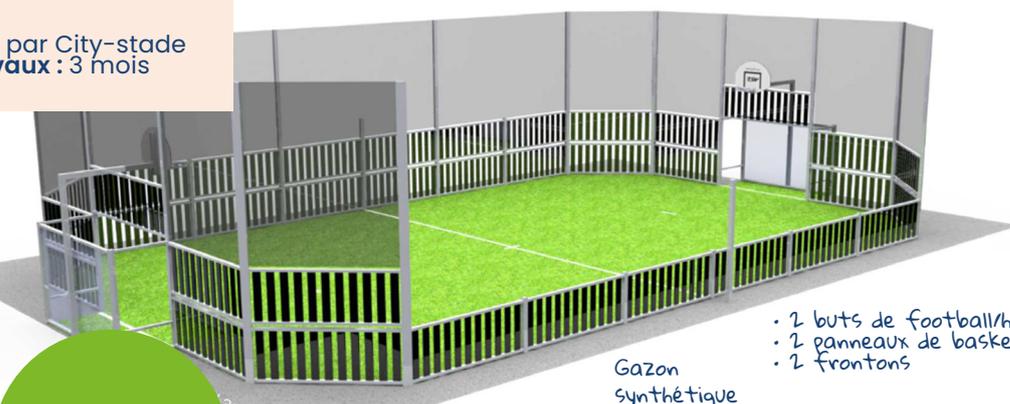


Coût total du projet : 56 000 euros
Autofinancement : 15 000 euros ; financement public : 8 500 euros ; partenaires extérieurs : 32 500 euros

Porteuse du projet : Véronique PERDIGAL

Fabricant : KASO
Montant : 56 000 euros par City-stade
Durée estimée des travaux : 3 mois

Don de
12 000 €
du Fonds de dotation de la Caisse
d'Épargne Aquitaine Poitou
Charentes



Gazon
synthétique

- 2 buts de football/handball
- 2 panneaux de basket
- 2 frontons

Dimensions du terrain: 12 x 23 m

Montant
restant à collecter
41 000 €

CONÇU POUR UNE PRATIQUE DIVERSIFIÉE ET SÉCURISÉE DES SPORTS D'EXTÉRIEUR

L'intérêt du city-stade est sa polyvalence. Il s'adapte à une dizaine de sports, avec un minimum de manipulation.

Les jeunes de 12 à 21 ans peuvent y trouver des activités sportives adaptées à leur âge, et ce dans un environnement totalement sécurisé, avec une emprise au sol moindre que des terrains classiques.

Parmi les sports que l'on peut pratiquer :

- athlétisme ;
- sports de ballon : football, basketball, volleyball, handball, badminton, tennis-ballon etc. ;
- vélo.

Nous comptons sur vous !

FONDS DE DOTATION
JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU
Emmanuel Troucelier
05 45 91 67 96
fondsdotation@aplb.fr

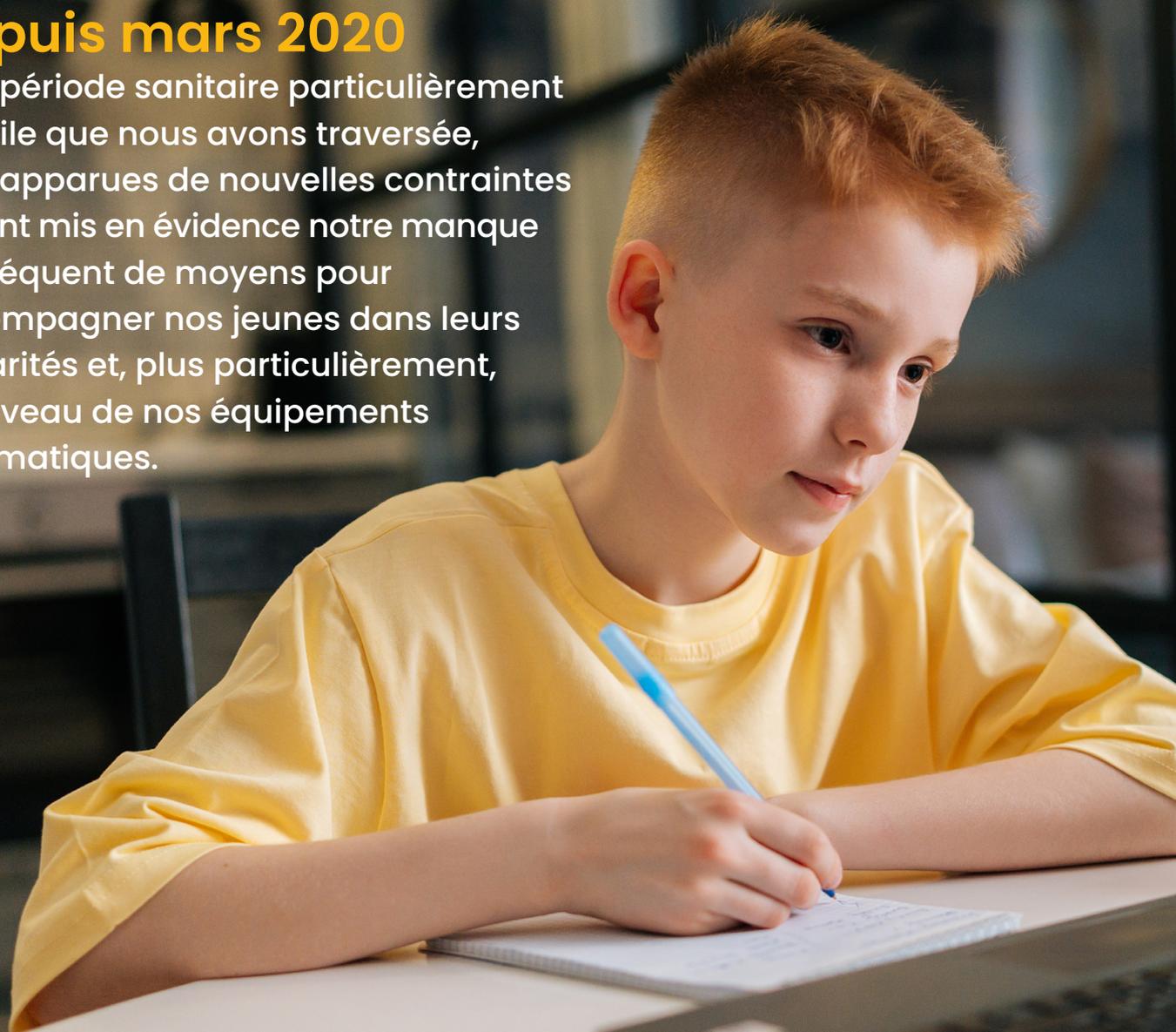
Projet 2

Du matériel informatique pour accompagner les jeunes dans leur scolarité

Équipement de nos établissements en ordinateurs configurés pour les études

Depuis mars 2020

et la période sanitaire particulièrement difficile que nous avons traversée, sont apparues de nouvelles contraintes qui ont mis en évidence notre manque conséquent de moyens pour accompagner nos jeunes dans leurs scolarités et, plus particulièrement, au niveau de nos équipements informatiques.





DITEP
CHARENTE (16)
M2DS
DEUX-SÈVRES (79)
MEDP
DORDOGNE (24)
MESJ
HAUTES-PYRÉNÉES (65)
MJB
CHARENTE (16)
MSLDM
CAFIC
CHARENTE-MARITIME (17)

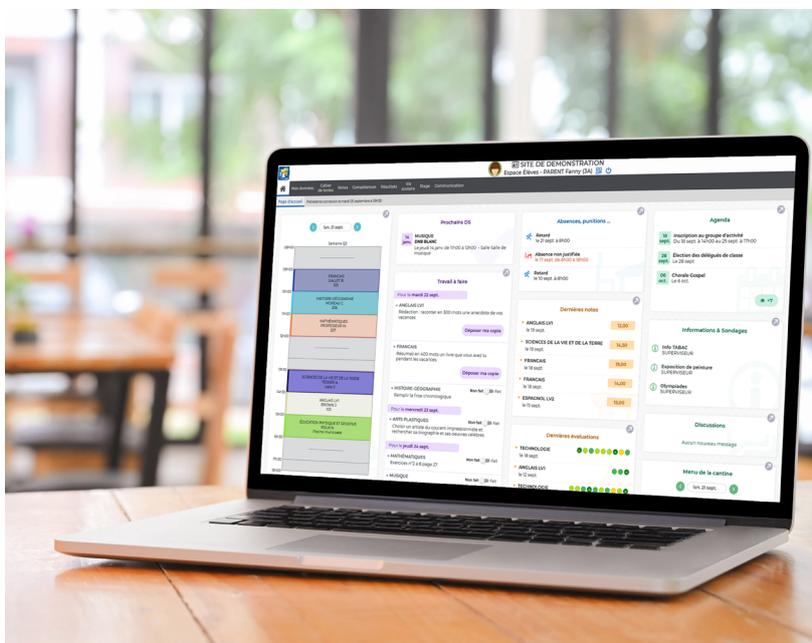


Philippe Charret
Directeur Qualité, porteur du projet

« L'éducation, la scolarité, l'apprentissage et la formation sous toutes ses formes sont essentiels aux enfants et aux jeunes que nous accompagnons. Car, au même titre que n'importe quel autre enfant ou jeune, ils représentent l'avenir de notre société. »

Tous les enfants que nous accompagnons, que ce soit dans le cadre de mesures de Protection de l'Enfance, ou dans le champ du handicap, méritent que nous nous engagions pour leur garantir *a minima* une certaine égalité des chances sur la dimension de l'accompagnement scolaire, de l'aide à l'apprentissage et à la formation.

Il est donc urgent que nous trouvions les moyens de répondre à ces nouveaux modèles de suivi de la scolarité en équipant chaque maison ou pavillon d'ordinateurs qu'ils pourront partager.



Aujourd'hui, les relations enseignants – élèves/étudiants ou familles reposent en partie sur **des logiciels qui servent de cahiers de liaison, de cahiers de texte ou agendas, de registres de note et d'appréciation**, il est donc nécessaire que nos Maisons d'enfants à caractère social (MECS) et notre Dispositif institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (DITEP) soient équipés en matériels informatiques, et dans des proportions qui favorisent leurs utilisations par le plus grand nombre.

Notre projection vise 1 ordinateur pour 3 jeunes.

Du matériel informatique pour accompagner les jeunes dans leur scolarité

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) et le DITEP de l'Anguienne (Dispositif Intégré des instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques) de l'APLB viennent en aide aux enfants et adolescents confrontés à des difficultés, et qui ont besoin d'un cadre bienveillant pour se reconstruire.

Les adultes aussi peuvent être accompagnés, à la suite d'une période personnelle chaotique, dans le cadre d'un parcours de réinsertion sociale ou de suivis socio-éducatifs, suite à des mesures judiciaires ordonnées par des magistrats.

Une équipe complète de professionnels (de direction, éducatives, paramédicales, techniques et administratives) travaille dans chaque établissement et permet d'accompagner les enfants au quotidien :

- éducation en milieu ordinaire ou au sein de l'établissement ;
- participations aux tâches de la maison ;
- loisirs (jeux, sport) et sorties pédagogiques ou ludiques ;
- initiation à certains métiers (menuiserie, mécanique, etc.).



95 ordinateurs pour équiper 7 établissements

CAFIC (département 17)

8 ordinateurs

- *Maison du Grallet*, 3 ordinateurs, Breuillet
- *Maison de Champagnac*, 3 ordinateurs, Champagnac
- *SAMIE*, 2 ordinateurs, Saintes

DITEP (département 16)

6 ordinateurs

- *Alizé*, 2 ordinateurs, Angoulême
- *Autan*, 2 ordinateurs, Angoulême
- *Zéphir*, 2 ordinateurs, Angoulême

Maisons des Deux-Sèvres (département 79)

7 ordinateurs

- *Maison des Enfants*, 4 ordinateurs, Celles-sur-Belle
- *Maison Saint-Jérôme*, 3 ordinateurs, Niort

Maison d'Enfants Dordogne-Périgord (département 24)

18 ordinateurs

- *Foyer Mangout*, 6 ordinateurs, Ribérac
- *Le Fleix*, 12 ordinateurs, Le Fleix

Maison d'Enfants Saint-Joseph (département 65)

16 ordinateurs

- *Le Cantou*, 4 ordinateurs, Tarbes
- *Les Pyrénées*, 4 ordinateurs, Lannemezan
- *L'Occitan*, 4 ordinateurs, Aureilhan
- *L'Oustal*, 4 ordinateurs, Séméac

Maison Jean-Baptiste (département 16)

16 ordinateurs

- *La Coulée Verte*, 4 ordinateurs, Angoulême
- *Le Logis de Fissac*, 4 ordinateurs, Ruelle-sur-Touvre
- *Le Pass'age*, 4 ordinateurs, Ruelle-sur-Touvre
- *Ruffec*, 4 ordinateurs, Ruelle-sur-Touvre

Maison Saint-Louis de Montfort (département 17)

24 ordinateurs

- *Maison Aunis*, 4 ordinateurs, Saint-Savinien
- *Maison Bel Air*, 4 ordinateurs, Saint-Savinien
- *Maison Charente*, 4 ordinateurs, Saint-Savinien
- *Maison Corail*, 4 ordinateurs, Saint-Savinien
- *Maison Saintonge*, 4 ordinateurs, Saint-Savinien
- *Maison Symphonie*, 4 ordinateurs, Saint-Savinien



Maison Jean-Baptiste – Ruelle-sur-Touvre (16)



Maison Saint-Louis de Montfort – Saint-Savinien (17)



Foyer Mangout – Ribérac (24)



POURQUOI NOUS FAISONS APPEL À VOUS

Nous allons engager une demande d'investissements supplémentaires auprès de chaque financeur lors de la prochaine campagne budgétaire, mais cette échéance est à la fois lointaine et très incertaine.

Pour nos établissements, nous achetons déjà notre matériel informatique par l'intermédiaire d'un professionnel et grossiste que nous allons solliciter pour négocier avec lui un prix plus attractif au regard du volume à commander.

Sur la base d'un ordinateur configuré, qui offre des garanties de résistance et de mémoire suffisantes, qui sera ensuite rattaché à notre parc informatique, avec une administration partielle par notre administrateur systèmes et réseaux, nous prévoyons un montant au maximum de 650 euros par machine.

Nous comptons sur vous !

FONDS DE DOTATION
JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU

Emmanuel Troucelier

05 45 91 67 96

fondsdotation@aplb.fr

Prix unitaire : 650 €

Porteur du projet: Philippe Charret

Montant
restant à collecter
61 750 €

Projet 3

Favoriser l'insertion professionnelle et l'autonomie

En mettant à disposition des véhicules pour accéder au lieu de travail



AI SERVICE/C3I

MONTPON (24)
RIBÉRAC (24)
STE-FOY-LA-GRANDE (33)

AISD'EMPLOI

ANGOULÊME (16)

LE MAILLON

ANGOULÊME (16)

28 %
des personnes en insertion professionnelle abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité.

Les freins à la mobilité sont variés, entre autres :

- difficulté à obtenir le code (freins multiples à l'apprentissage);
- financement du permis de conduire et/ou de l'achat d'un véhicule;
- difficulté financière pour entretenir son véhicule ou acheter le carburant;
- peur incapacitante de conduire.

Ainsi, de trop nombreuses personnes nous sont actuellement orientées sans que nous puissions leur trouver des missions de travail suffisamment proches de leur périmètre d'habitation.

Nous proposons d'élargir l'éventail des solutions de mobilité en mettant à disposition, selon le profil du demandeur d'emploi, un véhicule sans permis, un scooter ou un vélo électrique pour enclencher la réalisation de missions de travail en début de parcours d'insertion.



Ce prêt, nécessairement provisoire, sera adossé à un accompagnement vers l'autonomie : micro-crédit pour l'achat d'un scooter, aide au financement du permis, etc. Cette solution est envisagée comme levier pour permettre des premières missions de travail, des premiers revenus. Cela permet de stabiliser

la situation de la personne et, dans un second temps, de construire une solution plus pérenne.

	Montant
 Vélo électrique (par unité)	1000 €
 Scooter (par unité)	2500 €
 Voiture sans permis (par unité)	8000 €



Céline Flaczyk
Directrice de la section Emploi-Insertion,
porteuse du projet

« La mobilité est un puissant facteur d'insertion sociale, économique et professionnelle. Elle conditionne l'accès à tous les autres droits. Or, on constate que les personnes les plus vulnérables, faute de ressources, d'accès à l'information, d'accompagnement ou encore d'apprentissage, en sont exclues. »

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

Ai Service, C3i, Aisd'emploi et Le Maillon, établissements secondaires de l'APLB, œuvrent dans le champ de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

Ces établissements, conventionnés par les services de l'État, contribuent à la réduction du chômage et de la précarité en permettant à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail.

400
personnes
accompagnées
chaque année

Jusqu'à
82%
de retour à
l'emploi durable

POURQUOI NOUS FAISONS APPEL À VOUS

Nos ressources financières reposent très essentiellement sur la facturation client. Nous bénéficions toutefois du soutien de l'État grâce à une dotation financière d'aide au poste pour les salariés en insertion.

Par ailleurs, nous bénéficions ponctuellement de subventions des Conseils départementaux et du Conseil régional pour soutenir des projets de développement ou mener des actions innovantes.

Les dons privés nous permettent de développer des projets complémentaires, au service des personnes accompagnées.

Nous comptons sur vous !

FONDS DE DOTATION
JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU
Emmanuel Troucelier
05 45 91 67 96
fondsdotation@aplb.fr

Nous avons pour objectif de mettre à disposition pour chacune des quatre agences :

- 1 vélo électrique,
- 1 scooter,
- 1 voiture sans permis.

Soit un montant global de :
(1000 + 2500 + 8000) x 4 = 46 000 €

Montant
restant à collecter
46 000 €

Projet 4

Réhabiliter le foyer Mangout (24) après l'orage de grêle

pour nous permettre de continuer à assurer notre mission d'accueil et d'accompagnement auprès des jeunes.

Le lundi 21 juin 2022, un orage de grêle avec des vents violents s'est abattu sur la ville de Ribérac, en Dordogne (24). Le foyer Mangout de la Maison d'Enfants Dordogne-Périgord a été totalement sinistré.



Grâce aux prises de décision des professionnels présents sur site ce soir-là et celles du cadre d'astreinte, le pire a été évité et aucun blessé n'est à déplorer, que ce soit chez les jeunes ou chez les professionnels.

Une partie de la toiture a cédé sous le poids de la grêle et des trombes d'eau sont tombées en quelques minutes. Des plafonds sont tombés et le premier étage est devenu très rapidement dangereux. De nombreux véhicules ont aussi été détruits.



Depuis cette date, les 18 jeunes de l'internat du foyer Mangout et les professionnels ont été relogés dans l'attente de la reconstruction du site.

Nous en sommes au sixième relogement depuis un an (salle des fêtes, collèges, gîtes, internat d'une MFR*, etc.). Cela ne peut durer et il nous faut réhabiliter ce bâtiment en urgence.

* Maison familiale rurale



FOYER MANGOUT
MAISON D'ENFANTS
DORDOGNE-PÉRIGORD (24)



Alain Boissier
Directeur de la Maison d'Enfants
Dordogne-Périgord,
porteur du projet



Cette réhabilitation est une urgence absolue pour les jeunes de l'internat et les professionnels, qui sont relogés de façon transitoire et ne peuvent vivre et travailler avec sérénité.»

Après la période d'expertise des assurances, de mise hors d'eau par bâchage à plusieurs reprises, de devis des travaux à réaliser, nous avons enfin un projet de remise en état qui doit pouvoir se faire rapidement. Il est indispensable que les jeunes et les professionnels puissent réintégrer leur foyer le plus rapidement possible.



L'assurance ne financera pas toute la remise en état du bâtiment, car malgré des négociations, elle applique un taux de vétusté. Des améliorations sont à apporter au niveau des sanitaires et du confort, qui restent à charge de l'établissement.

Le coût global de la réhabilitation est estimé à 628 505 €. L'assurance prend en charge des travaux à hauteur de 357 486 €.

Reste à collecter 216 019 €, car nous avons bénéficié des dons de la Fondation FFB et de la Fondation BTP+ en décembre 2023, pour un montant cumulé de 55 000 €.

La Maison d'Enfants Dordogne-Périgord, dont dépend le foyer Mangout n'a pas le financement pour cette somme. En effet, le Conseil départemental de Dordogne a déjà accordé dans le cadre d'un Plan Pluriannuel de Financement plus de 5 millions d'euros pour reconstruire le site du Fleix qui accueille une quarantaine de jeunes.

Porteuse du projet: Véronique Perdigal

Bureau d'études: Cabinet Chainieux

Montant: 628 505 € avec un reste à charge de 271 019 €

Durée estimée des travaux: 4 mois

Montant
restant à collecter
216 000 €

POURQUOI NOUS FAISONS APPEL À VOUS

Le département de la Dordogne ne peut, à ce jour, nous accorder une enveloppe supplémentaire pour Ribérac. Il nous faut donc autofinancer en urgence les 216 019 € qui nous manquent, afin de reloger au plus vite les jeunes qui n'ont plus de locaux adaptés depuis un an, qui changent en permanence de lieu d'hébergement, ce qui, dans leur parcours de vie déjà compliqué, les met en difficulté. Il en est de même pour l'équipe éducative.

Reconstruire rapidement à l'identique le foyer Mangout est plus qu'une nécessité, c'est le devenir du service qui est en jeu, et par conséquent celui de la Maison d'Enfants Dordogne-Périgord, tout comme celui de l'association APLB, qui doit assurer sa mission d'accueil et d'accompagnement correctement.

**Nous
comptons
sur vous !**

**FONDS DE DOTATION
JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU**

Emmanuel Troucelier

05 45 91 67 96

fondsdotation@aplb.fr

Projet 5

Acheter un terrain à Saint-Savinien (17) pour construire 3 maisons

Créer un cadre de vie adapté et harmonieux
pour les jeunes

La Maison Saint-Louis de Montfort est implantée depuis plus de 50 ans à Saint-Savinien, petite commune située en Charente-Maritime.

Aujourd'hui, nos maisons sont devenues inadaptées pour accueillir nos jeunes. Les nouveaux bâtiments seront financés par le département de la Charente-Maritime, mais nous devons acheter le terrain sur nos fonds propres.

Aujourd'hui,
la Maison Saint-Louis
de Montfort accueille

70

enfants de 6 à 16 ans
en hébergement

54

enfants de 2 à 16 ans
suivis au domicile

La Maison Saint-Louis de Montfort dispose d'un bâtiment administratif situé au cœur du village et où se regroupent les activités de la direction, de l'administration, des services de placement éducatifs à domicile (PEAD), de la cuisine, des services généraux et d'entretien et enfin, d'une école.

Elle dispose aussi de 6 maisons de 12 places, dont 4 à Saint-Savinien, 1 à Surgères et 1 à Pons. Sur les quatre maisons savinoises, l'une a été refaite en 2017.

Les trois autres sont plus vétustes et, surtout, elles ne permettent d'accueillir les jeunes qu'en chambres multiples de 2, 3, voire 4 enfants.

L'aménagement de certaines de ces maisons ne répond plus aux normes attendues pour un accueil de qualité d'enfants en Protection de l'Enfance: chambre individuelle (ou double pour des tout petits), espaces d'intimité, de repos, de ressourcement, pièces variées et adaptées à des activités plus spécifiques.

Notre souhait: acheter un terrain pour construire 3 nouvelles maisons accueillantes.



MAISON SAINT-LOUIS DE MONTFORT SAINT-SAVINIEN (17)



Céline Toussaint

Directrice de la Maison Saint-Louis de Montfort,
porteuse du projet



Cet achat de terrain est essentiel pour pouvoir engager le plus vite possible la construction, déjà financée, de nos trois maisons à Saint-Savinien. »

Voici les 3 maisons dont nous souhaiterions nous séparer en envisageant leur remplacement par des maisons neuves plus adaptées à un usage répondant aux nouvelles normes de la Protection de l'Enfance.



Maison Saintonge

16 rue des Barrières 17350 Saint-Savinien

- Rez-de-chaussée agencé en petits espaces ;
- Chaque chambre est équipée d'un sanitaire complet (WC douche), mais partagé.

C'est une maison très chaleureuse, mais qui présente uniquement 4 chambres qui accueillent chacune 3 ou 4 enfants, notamment lors des replis PEAD.

Maison Charente

1 rue du Peu 17350 Saint-Savinien

- Au rez-de-chaussée: 2 grands espaces collectifs, dont une cuisine salle à manger, un salon salle de jeux et 6 chambres. Distribution autour d'un très grand escalier central sur 3 niveaux ;
- Chaque chambre est équipée d'une cabine de douche et d'un WC. La partie office est réduite à la portion congrue.

Malgré un entretien très suivi, cette maison est chère à gérer, à chauffer et présente de nombreux désagréments. L'entrée de sa cour permet d'accéder à un parc qui dessert aussi la maison mitoyenne, la Maison Bel Air, autre lieu d'accueil de l'établissement.



Maison Bel Air

5 rue Bel-Air 17350 Saint-Savinien

- Mitoyenne avec la précédente: partage de la cuve à fioul, de l'alimentation électrique et surtout de l'escalier de secours incendie ;
- Sombre, toute en longueur avec uniquement 2 pièces communes dont la véranda. Cette dernière a été traitée par une isolation phonique pour rendre son usage tolérable ;
- Distribuée autour d'un escalier central qui dessert 3 niveaux ;
- 5 chambres dont certaines à 3 lits, chacune équipée d'un cabinet douche ;
- WC dans les couloirs.

C'est une maison sombre et mal agencée qui est aussi chère à entretenir et à chauffer. Comme la précédente (la Maison Charente), la configuration sur 3 étages rend délicate la surveillance.

Acheter un terrain à Saint-Savinien (17) pour construire 3 maisons

La parcelle a été choisie pour ses atouts, notamment son emplacement, à proximité avec le siège administratif et le village de Saint-Savinien.



Le terrain est situé à 1,2 km du siège administratif de Montfort
Tous les services sont déjà en place au niveau de la route :
électricité, eau, téléphone, tout à l'égout.

L'emplacement présente de nombreux intérêts :

- proximité du siège administratif ;
- proximité des écoles maternelles et primaires, et du collège ;
- au calme, à l'écart du centre-ville ;

Regrouper 3 maisons au même endroit permettra de faire des économies d'échelle substantielles, en matière de :

- chauffage,
- livraison des repas,
- entretien,
- etc.

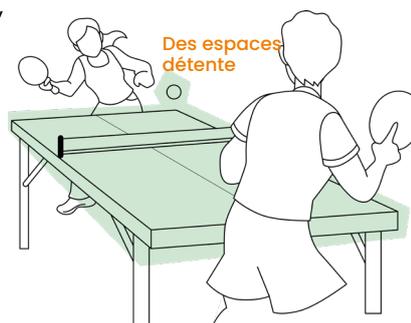
Cette nouvelle configuration favorisera l'entraide des équipes éducatives, surveillants de nuit, etc.



Dans ce nouveau projet, chaque maison d'environ 500 m² sera parfaitement adaptée à nos missions.

Chaque maison est conçue pour répondre au mieux aux besoins de notre mission

- du plain-pied;
- une accessibilité « Personne à mobilité réduite » (PMR);
- une zone nuit de 11 à 12 chambres, dont deux doubles et le reste individuel dont une PMR = capacité de 12 enfants, plus 1 à 2 places d'accueil d'urgence PEAD. Chaque chambre possède ses toilettes et son cabinet de toilette (douche + lavabo);
- une zone de jour comprenant:
 - un bureau éducatif/bureau du surveillant de nuit, avec son bloc toilette complet;
 - un espace de service: local technique/chaufferie, lingerie, partie stockage des matériels d'entretien, local ménage;
 - une cuisine semi-professionnelle;
 - une salle à manger, une salle d'activité, une salle de réunion;
 - deux espaces détente (salle de jeux, de lecture, de télévision, de jeux vidéo, de jeux pour les petits (maisonnette, mini-tobogan...));
 - une salle de travail scolaire;
 - un bureau d'entretien insonorisé (psychologues, éducateurs);
 - une zone extérieure avec un local poubelles, un local vélos et bricolage sécurisé;
 - une aire de jeux extérieure;
 - une aire de parking des véhicules institutionnels et personnel;
- un local chaufferie commun aux trois maisons : biénergie mutualisée (bois / gaz ou pompe à chaleur – gaz ou bois).



POURQUOI NOUS FAISONS APPEL À VOUS

Le département finance le bâtiment, mais nous devons financer l'achat du terrain. Nous allons engager une demande d'investissements supplémentaires, mais cette échéance est à la fois lointaine et très incertaine.

En partenariat avec la Mairie, un nouveau terrain vient d'être viabilisé.

Il fait 5 465 m² et nous sera vendu par son propriétaire agriculteur au prix de 25€ du m², soit un total de 136 600€ hors frais.

Il permettrait l'implantation des 3 maisons et d'une unité de chauffage mutualisée. Cet achat se fera sur les biens propres de l'association.

Par contre, les constructions seront financées sur des dotations du département de la Charente-Maritime, à travers un Plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Nous comptons sur vous !

FONDS DE DOTATION
JEAN-BAPTISTE LE BIDEAU
Emmanuel Troucelier
05 45 91 67 96
fondsdotation@aplb.fr

Porteuse du projet: Céline Toussaint
Montant: 136 600€ hors frais
Durée estimée des travaux: à définir

Montant restant à collecter
136 600 €



L'APLB porte une mission ambitieuse et nécessaire : accompagner celles et ceux qui en ont besoin et les aider à se reconstruire.

Cette mission, d'intérêt général, est en partie financée par les pouvoirs publics. Mais, pour permettre à l'Association d'aller plus loin, de proposer davantage de services ou d'améliorer le cadre général des personnes accompagnées, il faut des fonds supplémentaires.

C'est tout l'enjeu du fonds de dotation Jean-Baptiste Le Bideau.

C'est tout l'enjeu de votre contribution.

Devenir mécène du Fonds de dotation c'est financer du concret au service des bénéficiaires. Votre altruisme est efficace.

Devenir mécène, c'est aussi investir, dans une certaine mesure, au service de l'avenir.

Donner à l'APLB, connue et reconnue pour la rigueur de sa gestion comme pour ses valeurs bienveillantes, constitue, de fait, un véritable investissement à générosité ajoutée.

Comment nous soutenir ?

Pour permettre la réalisation des projets que porte le fonds de dotation Jean-Baptiste Le Bideau, vous pouvez faire un don.

VOS DONNS OUVERT DROIT À UNE RÉDUCTION DE VOS IMPÔTS

Les particuliers qui consentent des dons bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) à hauteur de 66 % du montant des versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les entreprises peuvent quant à elles également bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant du don effectué en numéraire dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (détails des plafonds sur www.aplb.fr).

Association Père Le Bideau (APLB)
Reproduction interdite
Mars 2025
Conception et réalisation : **BRIEF**



48 rue de la Charité - 16000 ANGOULÊME
Tél : 05 45 91 50 13 - siege@aplb.fr
aplb.fr